



Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

1690, chemin de la Presqu'île, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec G0X 1N0

PROCÈS-VERBAL

5.0

Réunion : Assemblée générale annuelle de l'APLS inc.
Lieu : Église Saint-Mathieu-du-Parc
Date : Samedi 29 août 2020
Heure : 9 h

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée.

M. Roger Sylvestre, président, souhaite la bienvenue aux 44 personnes présentes et les remercie de leur participation. Il explique les règles de distanciation qui s'appliquent pour la présente rencontre, circulation, lavage des mains et port du couvre-visage.

2. Nomination d'un président d'assemblée.

AG-2020-01 Nomination d'un président d'assemblée.

M. Roger Sylvestre invite les membres présents à se choisir un président d'assemblée.

Il est proposé par M. Jean Vallière, appuyé par M. Yves Hudon et unanimement résolu de nommer M. Roger Sylvestre à titre de président de l'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'assemblée.

Considérant que les membres ont reçu par courriel l'avis de convocation au moins 10 jours avant l'assemblée, que le quorum de 25 membres en règle est atteint (43), le président d'assemblée déclare l'assemblée officiellement ouverte, il est 9 h 5 heures.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Le président d'assemblée, M. Roger Sylvestre invite les membres à adopter l'ordre du jour et à inscrire s'il y a lieu les sujets aux affaires nouvelles.

AG-2020-02 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Julie Ricard, appuyé par M. Claude Bourassa et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que transmis, incluant les sujets inscrits aux affaires nouvelles.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 juillet 2019

Le président passe en revue le procès-verbal transmis avec la convocation et demande aux membres de s'assurer de la conformité et d'indiquer s'il y a lieu les correctifs.

AG-2020-03 Adoption du procès-verbal.

Considérant que le procès-verbal a été transmis à tous les membres en règle ayant fourni une adresse courriel valide et qu'ils ont reçu une copie de celui-ci au moins 10 jours avant la réunion de l'AGA.

Il est proposé par M. Alain Codère, appuyé par M. Jean-Pierre Poudrier et unanimement résolu de dispenser le président d'assemblée de la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal du 19 juillet 2019 tel que déposé.

6. Suivi des résolutions de l'AGA du 19 juillet 2019.

Les propositions ayant été exécutées, il n'y a aucun suivi particulier à inscrire au procès-verbal.

7. Rapport du président et des activités de l'année.

M. Roger Sylvestre, président présente son rapport annuel concernant les activités tenues et les dossiers traités au cours de la dernière année. Il mentionne que nous assistons à la 42e assemblée générale, et qu'elle se déroule dans un cadre particulier dû au covid-19. Nous avons également 263 membres à ce jour. Il présente les membres du CA. Il informe notamment au sujet des locations touristiques. Le rapport est en annexe A.

8. Rapport du secrétaire.

M. Pierre Harnois fait rapport du document transmis avec la convocation. Entre autres le nombre de rencontres tenues et la participation des membres du CA aux réunions régulières. Le rapport est en annexe B.
(Joindre le dossier)

9. Rapport de la trésorière.

9.1 Présentation et adoption des états financiers et du bilan 2019-2020.

Mme Martine Lord présente et commente les états financiers 2019-2020 (document en annexe C)

AG-2020-06 Adoption des états financiers 2019-2020.

Considérant que les membres de l'AGA ont pris connaissance des états financiers tels que transmis lors de l'avis de convocation.

Il est proposé par M. Claude Bourassa, appuyé par Mme Diane Vincent et unanimement résolu d'adopter les états financiers 2019-2020 tels que déposés.

9.2 Présentation et adoption du rapport du vérificateur.

Mme Martine Lord fait lecture du rapport de la vérificatrice et informe les membres que Mme Liette Guay a transmis à l'APLS une lettre de conformité en rapport avec les activités financières de l'APLS.

AG-2020-07 Rapport du vérificateur

Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par M. François Laporte et unanimement résolu d'accepter le rapport de la vérificatrice interne.

10 Rapport des comités.

Le président invite chacun des responsables de dossier à en faire rapport à l'assemblée. Il se peut également que les sujets inscrits aux affaires nouvelles y trouvent réponse.

10,1 Le logement locatif (Michel Hetu)

M. Michel Héту fait état des démarches entreprises à ce sujet suite au projet de règlement de la municipalité de St-Mathieu-du-Parc

Parmi les interrogations des membres :

- Comment gérer les locations quand tu es limitrophe aux deux municipalités ? Si ça concerne Saint-Mathieu-du-Parc, il faut s'adresser au service d'urbanisme. Pour Saint-Élie-de-Caxton, le règlement est à l'étude.
- Préoccupation pour la qualité de l'eau. Le règlement ne permettra plus au locataire d'avoir sa propre embarcation.
- Une pancarte à l'entrée, pour qualité de l'eau du lac
- Pour le bruit, porter plainte à la sûreté du Québec.

Harmonisation entre les municipalités. Les plaintes doivent être acheminées aux municipalités.
10 h 15

10.2 Inventaire des biens (Michel Hetu)

M. Hétu informe l'assemblée qu'un relevé des biens de l'APLS a été constitué en cours d'année.

10.3 Projet de subventions (Michel Hetu et Pierre Harnois)

Nous avons obtenu une subvention de 3000 \$ de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Une demande sera faite à la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc concernant l'évaluation du barrage.

10,4 Infrastructures routières (Michel Hetu et Pierre Harnois)

Un relevé des zones plus à risques a été fait par les membres du CA. Nous avons rencontré la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc à ce sujet dans un esprit de collaboration. Nous souhaitons une inscription des réparations au plan triennal de la municipalité. Nous avons prévu une rencontre aux trois mois avec la municipalité.

Pour la municipalité de St-Élie-de-Caxton, la rencontre sur ce sujet devrait avoir lieu d'ici quelques semaines.

10.5 Environnement

Concernant la propreté animale, des affiches ont été installées, deux dans le secteur de Saint-Mathieu-du-Parc et une dans le secteur de Saint-Élie-de-Caxton.

La sécurité au barrage sera revue, entre autres, nettoyage des arbustes, clôture autour du barrage, accès au terrain, affichage de « propriété privée » : 3 propriétaires

10.6 Communication : Site WWW (Martine) Le Souricier. (Jean Vallières)

Une soumission auprès de deux firmes a été faite pour la confection du nouveau site et le paiement par PayPal.

M. Jean Vallières remercie les personnes qui se sont impliquées dans la production d'articles pour Le Souricier. Il souhaite que les membres communiquent avec lui s'ils ont des sujets d'articles à soumettre.

Rapport joint en annexe D

10, 7 Activités sociales (Martine Allard, Jean-Pierre Poudrier)

Différentes activités ont pu se tenir pendant l'année : Bicolline, ski de fond, fête de Noël. Avec l'absence de nos assurances en période d'été nous n'avons pu tenir une activité rassembleuse d'un spectacle sur le lac. Nous nous reprendrons l'an prochain. Nous lançons une invitation aux bénévoles à rejoindre notre équipe.

Nous avons dû également annuler « la cabane à sucre » compte tenu de la pandémie. La piste de ski de fond sera de nouveau fonctionnelle à l'hiver prochain.

Noter que les informations concernant nos activités sont diffusées sur nos sites et par courriel.

10.8 Comité sur les activités de pêche. (Jacques Lavoie)

Environ 1000 truites ont étéensemencées en juin. Se rappeler que les périodes de pêches sont fixées par le ministère.

10,9 Adhésion des membres (Martine Lord, Jocelyne Béliveau et Hélène Lapointe)

Nous avons en ce moment 263 membres en règle. Le mode de paiement par chèque et PayPal ont bien fonctionné. Le mode de paiement électronique sera disponible dès le début de la période l'inscription des membres.

Un suivi est fait auprès des nouveaux arrivants. Les documents sont également disponibles sur le site internet de l'APLS.

10,10 Qualité de l'eau (Sylvie Tessier)

Les tests se poursuivent conformément au programme du ministère, entre autres sur la transparence de l'eau.

Selon M. Pierre Bertrand sur la qualité de l'eau les installations septiques sont conformes, la contamination bactériologique (humaine) n'existe pas, par contre celle par les animaux est présente

Un autre membre mentionne qu'il faudrait se préoccuper de la détérioration par la navigation sur le lac et l'usage des phosphates contenu dans les eaux usées des fosses septiques. Une sensibilisation est à faire à ce sujet.

10.11 Sécurité des résidents

Lors du confinement (covid-19), nous avons coordonné nos actions avec les municipalités. Les représentants de secteur devaient vérifier l'état de situation auprès des résidents permanents.

10.12 Sécurité nautique (Jean-Pierre Poudrier)

Nous avons actuellement une approche non coercitive. Nous souhaitons l'harmonisation entre les différents usagers du lac. Nous avons un code d'éthique et c'est certain qu'il faut plus de sensibilisation à la sécurité nautique. Nous suivons de près également le règlement de la ville de Shawinigan concernant la sécurité nautique au lac des Piles.

Un comité est formé pour inventorier les autres gestes possibles, une démarche avec les instances qui risquent de s'étirer dans le temps.

Suggestions des membres

- Préciser des plages d'activités et des heures de navigation
- Produire et diffuser une vidéo explicite sur la sécurité nautique et le partage du plan d'eau

11. Prévisions et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2020-2021.

Mme Martine Lord présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

AG-2020-08 Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021.

Il est proposé par M Jean-Pierre Poudrier, appuyé par M. Jean Vallière et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que transmises avec l'avis de convocation.

12. Ratification des résolutions adoptées par le CA.

Le président fait la lecture des résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité et demande à l'assemblée générale une proposition pour adopter les résolutions telles qu'elles ont été présentées.

AG-2020-09 Rapport à incidence monétaire et /ou responsabilité.

Il est proposé par M. François Laporte appuyé par M. Daniel Frigon on et unanimement résolu d'adopter le rapport concernant les résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité telles que lues et déposées.

13. Nomination des vérificateurs externes.

Le président de l'assemblée remercie la vérificatrice externe, madame Liette Guay.

Il demande à l'assemblée de faire des propositions pour la nomination des vérificateurs pour la prochaine année financière.

AG-2020-10 Élection des vérificateurs

Considérant qu'il existe une seule candidature

Il est proposé par M. André Boucher, appuyé par M. Jacques Lavoie et unanimement résolu que Mme Liette Guay occupe ce poste pour la prochaine année.

Le second poste devra être pourvu par le conseil d'administration en cours d'année.

14. Élection des officiers (postes : présidence, vice-présidence et trésorerie).

14.1 Vice-Présidence (mandat de deux ans)

14.2 Secrétaire (mandat de deux ans)

La présidente d'élection, Mme Diane Vincent, annonce qu'elle a reçu une seule candidature pour le poste de vice-président et une pour le poste de secrétaire.

Elle lit un extrait des règlements sur les mises en candidature et présente la candidature en règle reçue pour ces postes.

AG-2020-11 Vice-Présidence

Il est proposé M. Jean-Pierre Poudrier, appuyé par M. Yves Hudon et unanimement résolu que M. Michel Héту occupe le poste de vice-président pour les deux prochaines années.

M. Michel Hetu accepte le mandat.

AG-20120-12 Secrétaire

Il est proposé par Mme Martine Lord, appuyé par M. Daniel Bourassa et unanimement résolu que M. Pierre Harnois occupe le poste de secrétaire pour les deux prochaines années.

M. Pierre Harnois accepte le mandat.

La présidente d'élections informe l'assemblée que trois postes de représentants de secteur sont à combler et qu'elle a reçu deux candidatures à ce jour. Un formulaire était disponible dans la correspondance transmise lors de la convocation et auprès de la présidente.

Le poste non comblé le sera par le conseil d'administration au cours de l'année.

AG-20120-13 Représentante de secteur

Candidature de Mme Louise Bélanger-Bellemare

Il est proposé par M. Michel Héту, appuyé par M. Yves Hudon et unanimement résolu que Mme Louise Bélanger occupe le poste de représentante du secteur deux.

AG-20120-14 Représentant de secteur

Candidature de M. Ryan Bérubé

Il est proposé par M. Jean-Pierre Poudrier, appuyé par M. Alexandre Ricardo et unanimement résolu que M. Bryan Bérubé occupe le poste de représentante de secteur. Le secteur sera confirmé dès la prochaine rencontre du conseil d'administration.

15. Affaires nouvelles

15.1 Sécurité nautique (Maria Sugasti)

Le sujet a été traité dans d'autres points de l'ordre du jour

15.2 Deuxième voie d'accès (François Laporte)

M. Pierre Harnois présente les résultats du sondage tenu sur l'intérêt à développer un lien routier entre les résidents du Lac Souris et leur municipalité. Les résultats du sondage sont de 70 % en faveur et 30 %, contre peu importe que les répondants soient de St-Mathieu-du-Parc ou de Saint-Élie-de-Caxton. Les membres du CA ont pris connaissance du dossier et prendront une décision sous peu à ce sujet.

M. Laporte et d'autres membres présents font état de leur désaccord pour des raisons de tranquillité, de risque de vols, de couts en taxe supplémentaire.

15.3 Étude érosion des berges (Daniel Frigon)

M. Daniel Frigon suggère qu'une étude soit faite en collaboration avec soit une université, ou une firme neutre afin de connaître l'impact des mouvements des vagues causés par la navigation.

15.4 Protection du plan d'eau (Christian Lefebvre)

M. Lefebvre mentionne le fait que plusieurs activités nuisent à la qualité de l'eau et du risque de plantes envahissantes. Savons-nous d'où viennent les embarcations qui sont mises à l'eau. Il est invité à se joindre à un comité sur la sécurité nautique. M. Lefebvre accepte.

M. Pierre Bertrand mentionne qu'une étude devrait être faite concernant les plantes aquatiques résidentes avec des plans repaires afin de pouvoir vérifier les modifications qui peuvent s'opérer sur les plantes aquatiques de notre lac.

15.5 Varia (Jocelyne Légaré)

Pas de varia, il faut inscrire le sujet à la période de questions

15.6 État des bactéries qualité de l'eau (Lyne Savard)

Le sujet a été traité dans d'autres points de l'ordre du jour

15.7 Limite de vitesse dans Saint-Élie (Franck Lebel)

Un comité rencontre la municipalité à ce sujet et sur l'harmonisation de la vitesse.

15.8 Location des chalets Saint-Élie et St-Mathieu (Johanne Riberdy)

Le sujet a été traité dans d'autres points de l'ordre du jour

15.9 Sécurité routière et cellulaire

Un membre signale l'absence de glissière à la limite de Saint-Mathieu-du-Par cet de Saint-Élie-de-Caxton. Un accident y est survenu et le parebrise et parechoc sont toujours dans le fossé.

16. Périodes de questions

16.1 Combien de logements locatifs

Il y a une centaine de résidents permanents. Pour la location du côté de Saint-Mathieudu-Parc, 18 légaux et environ 18 illégaux. À notre connaissance, il n'y a pas de règlement pour le maintien en bon état des résidences, des quais. Il faudrait s'adresser à la municipalité.

17. Levée de l'assemblée

AG-2020-15 Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités,

Il est proposé M Yves Hudon, appuyé par M Jean Vallières et unanimement résolu de clore l'assemblée. Il est 12,05 h.

Roger Sylvestre, président

Pierre Harnois, secrétaire